Document generated on 04/19/2024 5:56 p.m.

Politique

Politique

Note aux lecteurs et aux lectrices de la Revue

Réjean Pelletier

Number 23, Winter 1993

Tendances de la science politique au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/019568ar
DOI: https://doi.org/10.7202/019568ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (print)
1918-6584 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Pelletier, R. (1993). Note aux lecteurs et aux lectrices de la Revue. *Politique*, (23), 5–5. https://doi.org/10.7202/019568ar

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

NOTE AUX LECTEURS ET AUX LECTRICES DE LA REVUE

À la suite d'une proposition du Conseil de rédaction de la revue, entérinée par le Conseil d'administration de la Société québécoise de science politique, *Politique* est devenu officiellement avec le numéro 22 la *Revue québécoise de science politique.*

Ce nouveau nom vient clarifier celui qui était utilisé dans les derniers numéros et qui, faisant appel à l'un et à l'autre nom, soulevait une certaine confusion aussi bien auprès des auteurs et auteures que des lecteurs et lectrices. Surtout, il établit plus clairement que la revue, propriété de la Société québécoise de science politique, se veut l'organe scientifique de la communauté des politologues du Québec et de l'extérieur.

Je voudrais également rappeler que la revue accueille des articles en français et en anglais en provenance non seulement du Québec, mais aussi de l'ensemble du Canada et de l'étranger. Lorsqu'un article de langue anglaise est accepté pour publication, il est traduit en français, en conformité avec les politiques de la revue.

Le Directeur